Ondesurbaines



jeudi 10 Septembre 2020 - n°269

A vos agenda - Notez bien!

Baromètre des Territoires 2020 - Villes de France publie son Baromètre des Territoires 2020

Attractivité - La Relance dans les villes moyennes lors de la rencontre « Action Cœur de Ville »

Finances - La DGFiP s'apprêterait à « démétropoliser » 2,5% de ses effectifs

Environnement - Signature d'une convention entre le ministère et Enedis pour Action Cœur de Ville

Social - Ecoute et livraisons solidaires

Habitat - S'inscrire à la webconférence Syndic social et politiques locales de l'habitat

A VOS AGENDA



Notez bien!

Jeudi 8 octobre 2020

Assemblée Générale de renouvellement des instances de Villes de France Siège de la Fédération Nationale des Caisses d'Epargne 5 rue Masseran, Paris 7ème

Vendredi 9 octobre 2020

Sommet de l'Innovation dans les Villes Médianes Nevers

BAROMÈTRE DES TERRITOIRES 2020



Villes de France publie son Baromètre des Territoires 2020

Réalisée par l'IFOP en juillet soit à la sortie de la période de confinement marquée par l'essor du télétravail, l'édition 2020 du Baromètre des Territoires de *Villes de France*, avec le soutien de l'ANCT et la Banque des Territoires, démontre que près d'un quart des actifs habitants des grandes villes (de plus de 100 000 habitants) envisagent de déménager de leur logement actuel (soit 23%

de l'échantillon concerné). Ce taux atteint même 36% chez les jeunes actifs des grandes agglomérations de moins de 35 ans. Les résultats ont été présentés par Jérôme Fourquet (Directeur du Département Opinion et Stratégies d'Entreprise de l'IFOP) à l'occasion des Rencontres Nationales « Action Coeur de Ville » du 8 septembre.

Des territoires ayant la nette préférence des Français

10% des actifs des grandes villes (soit près de 400 000 personnes) ont même tout à fait l'intention de le faire ce qui pourrait se traduire par des mouvements de population conséquents. A la question posée de savoir dans quel type de ville vivre idéalement, les habitants des grandes villes souhaitent habiter en premier lieu en ville moyenne (pour 50% d'entre eux, contre 30 % dans une grande ville, 13% dans une petite ville et seulement 7% dans un territoire rural). De manière générale, ce sondage souligne que la large majorité des Français préfère vivre dans une ville moyenne plutôt que dans une grande métropole (84 % des Français). Ce constat est partagé aussi de manière encore plus forte chez les habitants des villes moyennes (87%), montrant leur fort attachement à leur territoire de vie. Alors que les grandes métropoles ont longtemps bénéficié d'une bonne image auprès des jeunes, il est intéressant de souligner la forte attractivité des villes moyennes auprès des moins de 35 ans qui affirment préférer y vivre plutôt que dans une métropole (82% des Français de moins de 35 ans), ces chiffres pouvant peut être annonciateurs d'un changement de tendance en matière de dynamique démographique territoriale pour la décénnie à venir.

Villes moyennes et changement climatique

Pour l'ensemble des Français interrogés, les villes moyennes sont notamment perçues comme étant les plus aptes à s'adapter aux défis du changement climatique (33%, contre 27% pour les petites villes, 22% pour les territoires ruraux et seulement 18% pour les grandes villes). Les habitants des villes moyennes partagent eux aussi cette conviction de manière encore plus accentuée (43%, contre 24% pour les petites villes, 17% pour les territoires ruraux et 16% pour les grandes villes). Enfin, quand ils évoquent les atouts de leur territoire, les habitants des villes moyennes citent notamment en tête de la liste de leurs satisfactions : la proximité avec la nature, la proximité avec les services et les commerces, et la mobilité (circulation, transports en commun, dessertes routières et autoroutières...).

Des attentes fortes et des difficultés à surmonter

Quand on évoque les faiblesses du territoire, les habitants des villes moyennes citent en premier : le coût de la vie qui reste trop élevé, les difficultés économiques rencontrées, et une offre en commerces de proximité limitée. Ainsi, une part conséquente des habitants des villes moyennes témoigne de leur difficulté à trouver un emploi dans leur territoire (37% contre 35% au niveau national). Plus inquiétant, ce taux atteint jusqu'à 53% chez les habitants de villes moyennes âgés de moins de 35 ans. Pour cette raison, l'attente envers les dispositifs publics pour aider les créateurs d'entreprise reste très significative au moment de la mise en place d'un plan de relance de l'activité par le Gouvernement. L'efficacité prêtée à différentes structures pour faciliter la création d'entreprises (accompagnement des jeunes entreprises, établissements d'enseignement supérieur, incubateurs, etc.) est plébiscitée par les habitants des villes bénéficiaires du programme « Action Cœur de Ville ».

Le focus sur la revitalisation des centres-villes

La qualité du cœur de ville est un sujet sensible pour 75 % des Français et 78 % des habitants des villes moyennes. Ce niveau s'accentue dans les territoires concernés : 80% des sondés habitant dans une ville participant au programme « Action Cœur de Ville » affirment être concernés par la qualité de leur centre-ville. Autre enseignement : compte-tenu de sa nature institutionnelle, la notoriété du programme est non négligeable au niveau national puisque près d'un quart des Français (23%) a entendu parler du dispositif à destination de territoires spécifiques, ce taux s'établissant même à 45% auprès des sondés habitant dans une ville labellisée.

<u>Lire les résultats complets</u> <u>Télécharger la synthèse</u>

(crédits photo : @Ministère de la Cohésion des Territoires)

ATTRACTIVITÉ



La Relance dans les villes moyennes lors de la rencontre « Action Cœur de Ville »

La 3ème « Rencontre nationale Action Cœur de Ville » s'est tenue le 8 septembre 2020 en présence de près de 400 participants venus à la Cité de l'Architecture et du Patrimoine à l'invitation du ministère de la Cohésion des territoires et de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), présidée par Caroline Cayeux. Cette « Rencontre nationale » était organisée

spécialement à l'intention des bénéficiaires du programme national Action Cœur de Ville (ACV), avec la participation de nombreux membres du Gouvernement (Roselyne Bachelot, ministre de la Culture en ouverture ; Barbara Pompili, ministre de la Transition écologique ; Emmanuelle Wargon, ministre déléguée chargée du logement ; Agnès Pannier-Runacher, ministre déléquée à l'Industrie, et bien sûr Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales). Les financeurs (Banque des territoires, Anah, Action Logement), les opérateurs et les architectes reconnus comme des personnalités ont aussi marqué cette journée de travail par leurs présentations remarquées. De nombreux maires membres de Villes de France sont aussi intervenus lors des différentes tables-rondes, notamment Philippe Buisson, maire de Libourne ; Frédérique Macarez, maire de Saint-Quentin ; Jérôme Baloge, maire de Niort ; Patrick de Carolis, maire d'Arles ; Isabelle le Callennec, maire de Vitré ; Jean-François Debat, maire de Bourg-en-Bresse ; Marie-Hélène Thoraval, maire de Romans-sur-Isère. Ces élus ont témoigné de leurs expériences locales au cours de cette journée qui avait pour thématique d'actualité : « Relance et résilience ». Le Baromètre des Territoires 2020 de Villes de France avec la Banque des Territoires et l'ANCT a aussi été présenté Jérôme Fourquet de l'IFOP (voir notre article dédié dans ce numéro d'Ondes Urbaines). En clôture de cette journée, la ministre Jacqueline Gourault a annoncé en particulier quelques chiffres marquants : 1,5 milliard d'euros a déjà été mobilisé pour la programme mi-2020, et plus de cinq milliards le seront sur l'ensemble du quinquennat. Elle a précisé que de nombreuses Opérations de Revitalisation des Territoires (ORT) ont été engagées : 174 déjà signées par 146 villes et plus de 200 devraient l'être d'ici la fin de l'année. Elle a annoncé un milliard de dotations supplémentaires pour : « accompagner les villes sur le soutiens aux commerces, particulièrement éprouvés par la crise du COVID en créant des foncières commerciales, accompagner le recrutement de managers de centre-ville, accélérer la digitalisation des commerces et le développement des circuits-courts ; réaliser les projets de requalification des centres-villes ; soutenir la rénovation thermique des équipements publics (notamment des écoles) ; et débloquer des opérations de rénovation urbaines grâce à la mise en place du fonds friches de 300 millions d'euros dédiés ». Enfin, la ministre a tracé aussi les grandes lignes de la stratégie à venir pour le programme : « adapter l'action de l'État aux réalités et spécificités territoriales pour mener des projets propres aux territoires ; renforcer la boîte à outils à disposition des collectivités pour mener à bien ces projets ; et mettre concrètement en œuvre zéro artificialisation nette au sein des territoires, avec notamment la création prochaine des ORT vertes ».

Retrouver ici les vidéos de la journée (réalisées par l'ANCT)



FINANCES



La DGFiP s'apprêterait à « démétropoliser » 2,5% de ses effectifs

Le projet de relocalisation d'une fraction des effectifs des agents de Bercy serait en voie d'achèvement d'après le quotidien *Les Echos*. Dans un article paru ce jour, le quotidien économique indique qu'une cinquantaine de villes petites et moyennes candidates ont été retenues pour les accueillir. Une vingtaine d'autres villes devraient venir compléter cette liste d'ici cet automne.

Ce projet de « démétropolisation » devrait conduire, d'ici à 2026, au transfert de 2,5 % des 100.000 agents de la direction générale des finances publiques notamment au bénéfice des villes moyennes. Cette démarche visant à « rééquilibrer la présence des services sur le territoire [...] des emplois situés dans les métropoles les plus peuplées, notamment l'Ille-de-France ».

ENVIRONNEMENT



Signature d'une convention entre le ministère et Enedis pour Action Cœur de Ville

Début septembre, Marianne Laigneau, Présidente du Directoire d'Enedis et Jacqueline Gourault, Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales ont signé une convention nationale actant l'engagement d'Enedis dans le programme gouvernemental Action Coeur de Ville. Les données énergétiques s'invitent dans la revitalisation des villes

moyennes et appuieront l'ambition de verdissement du programme Action Cœur de Ville autour de la rénovation des bâtiments, du développement de l'auto-consommation ou encore des mobilités propres. Parmi les 4.000 actions listées dans les conventions-cadre ACV, certaines visent à économiser de l'énergie ou à produire plus d'énergies renouvelables (EnR). Enedis est le gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité sur 95 % du territoire français métropolitain et est présente sur 199 des 222 villes du Programme. Depuis fin 2018, Enedis est engagée dans 75 programmes « Action Cœur de Ville ». A titre d'exemple, Lunéville, première ville de France à avoir signé en juin 2018 le programme, cherche à optimiser l'implantation de ses installations de production d'EnR et à se doter de bornes de recharge pour véhicules électriques.

SOCIAL





Ecoute et livraisons solidaires

La Croix-Rouge française vient de lancer un dispositif d'écoute et de livraison solidaire pour les personnes vulnérables en situation d'isolement social. Pour répondre à la crise COVID-19, la Croix-Rouge française a en effet suspendu certaines de ses activités pour se concentrer sur la réponse à l'urgence sanitaire et sociale (secours, maraudes, centre d'hébergement pour sans-abri, distribution alimentaire).

Numéro national

Cet organisme complète aujourd'hui sa réponse avec un dispositif qui s'adresse aux personnes vulnérables confinées en situation d'isolement social. En appelant le 09 70 28 30 00, disponible 7J/7 de 8h à 20h, les personnes en situation d'isolement social peuvent bénéficier d'une écoute et d'un soutien psychologique, d'informations sur la situation, mais aussi de la possibilité de commander des produits de première nécessité livrés par des volontaires de la Croix-Rouge. A leur écoute, des volontaires de la Croix-Rouge pour leur proposer une écoute chaleureuse, les rassurer, les informer contre les fausses nouvelles, mais aussi identifier les risques et les orienter vers d'autres services si nécessaire. Des professionnels de la santé mentale sont également disponibles pour leur apporter un soutien psychologique.

Livreurs solidaires

« Croix-Rouge chez vous » permet aussi de s'approvisionner en produits de première nécessité (denrées alimentaires, produits d'hygiène et médicaments sur ordonnance). Les demandes seront transmises sur le terrain aux unités locales de la Croix-Rouge française dont les bénévoles assurent la livraison.



HABITAT



S'inscrire à la webconférence Syndic social et politiques locales de l'habitat

Le Réseau des acteurs de l'habitat (dont est notamment membre *Villes de France*) va organiser une webconférence sur le thème suivant « *Syndic social et politiques locales de l'habitat* » le 21 octobre 2020. L'activité de « *syndic social* » ou « *solidaire* » prend une ampleur croissance dans les métiers des organismes de logement social, et interpelle de plus en plus d'acteurs du secteur qui

s'interrogent sur ses contours précis avec plus de 160 organismes initiatives recensées à ce jour. Dans quelle mesure le métier de syndic social constitue un instrument supplémentaire pour soutenir les politiques de l'habitat, mais aussi un axe de développement pour les organismes Hlm? Cette réunion animé par Dominique Rousset, journaliste à France Culture, se tiendra en présence de Benoit Boldron, chef du service habitat public de Toulouse métropole, maître de conférences et chercheur associé à l'Université Toulouse Jean Jaurès, Cécile Chopard, responsable du département politiques patrimoniales, direction de la maitrise d'ouvrage et des politiques patrimoniales de l'Union sociale pour l'habitat, et Pascal Masson, directeur général du groupe Keredes.

Programme et inscription

Edité par Villes de France 94 rue de Sèvres - 75007 Paris Tél. : 01 45 44 99 61 http://www.villesdefrance.fr © O.U. © Fotolia **Directeur de la publication**Gil Avérous **Directeur délégué**Jean-François Debat

Rédacteur en chef Guillaume Ségala Rédaction Armand Pinoteau, Margaux Beau, Arthur Urban, Anaëlle Chouillard Secrétariat Anissa Ghaidi

